



COUPE DE VENDEE 2024

Compétition ouverte à tous les joueurs licenciés « FFGOLF » dans un golf vendéen.

Cette épreuve se déroulera les **14 Septembre et 15 Septembre 2024**

sur le **GOLF DU PAYS DE SAINT GILLES**

Cette compétition donne lieu à deux classements :

- Un classement individuel brut dans chaque série qui détermine la (le) champion et le (a) champion(ne) de Vendée (meilleur score brut).
- Un classement par club, désignant le club Champion de Vendée.
- Un maximum de joueurs ou joueuses soit 25X3 en fonction du nombre d'inscrits pour les points attribués au classement final.

SERIES FORMULES ET REPERES

	INDEX	FORMULE	REPERE
<u>Trois séries Hommes</u> :	1 ^{ère} Série : ≤ à 11,4	Stroke Play Brut (2 tours)	Repères 2 (BLANCS)
	2 ^{ème} Série : de 11,5 à 18,4	Stableford Brut	Repères 3 (JAUNES)
	3 ^{ème} Série : de 18,5 à 36,4	Stableford Brut	Repères 3 (JAUNES)
<u>Deux séries Dames</u> :	1 ^{ère} Série : ≤ à 18,4	Stroke Play Brut	Repères 4 (BLEUS)
	2 ^{ème} Série : de 18,5 à 36,4	Stableford Brut	Repères 5 (ROUGES)

ORGANISATION DES TOURS

L'épreuve se déroule sur - Deux journées pour les 1^{ères} séries Hommes.
- Une journée pour les 1^{ères} série Dames, 2^{èmes} séries Hommes, 2^{ème} série Dames et 3^{ème} série Hommes.

ORDRE DE DEPART DES SERIES :

Pour le SAMEDI :

1ere série Hommes puis 3 ème série hommes et les dames 2 ème série ;

Pour le dimanche :

2^{ème} série hommes puis 1 ère série dames et 1 ère série HOMMES (mixé par bloc), à savoir alternance entre les séries (1 H, puis 1 Dames etc...).

Pour le WE, Chaque club sera représenté par 25 joueurs ou joueuses Maximum

Le choix de la répartition de ce nombre entre les 1^{ères} série Hommes, 2^{ème} Série Dames et 3^{ème} série Hommes appartient à chaque club.

Note : Si un (ou des) club(s) présente(nt) moins de 21 joueurs le samedi ou le dimanche, les places libres seront réparties équitablement sur la journée concernée entre les autres clubs par le comité de l'épreuve en respectant l'ordre des joueurs placés sur les listes complémentaires.

CLASSEMENTS

Classement individuel

Pour toutes les séries Hommes et Dames : classement en brut, 3 prix par série.
Les meilleurs scores bruts H et D déterminent les « Champions de Vendée ».

DEPARTAGE :

Pour les 1^{ères} séries Hommes : Play off en mort subite sur les trous choisis par le Comité.
Pour les autres séries : score des 9 derniers trous puis si besoin 6, 3 et derniers trous.

Classement par club

* Chaque club marque 3 points par joueur inscrit, avec un Maximum de 25 joueurs comptabilisés sur les deux jours, ce qui donne un premier **total T1** (limité à 75 points).
(les joueurs 1^{ère} Série n'ayant pas participé aux deux tours de la compétition ne pourront être pris en compte pour ce classement final.

* Dans chaque catégorie, des points sont obtenus en fonction du classement dans la catégorie selon le barème ci-dessous :

Dans chaque série, chaque joueur se voit attribuer un nombre de points décroissant en fonction de son classement.

Le vainqueur de la 1^{ère} série Hommes et femmes marquent 20 pts, puis 16, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8 etc.
Pour les autres séries, le (ou la) vainqueur(e) marque 15 pts, puis 12, 10, 9, 8, 7, 6, 5 etc.

Dans chaque série le nombre de joueur(se)s primés ne doit pas dépasser les 2/3 des participants.

Exemple : il n'y a que 9 participant(e)s dans une catégorie où le(a) premier(e) reçoit 15 points :

.... On ne prime que les 6 premiers joueu(se)s (15, 12, 10, 9, 8 et 7 pour les 6 premiers)

On totalisera pour chaque club les 15 joueurs(ses) ayant le plus de points, en prenant pour un même club :

- Un Maximum de 5 joueu(ses)rs dans la première série Hommes et femmes
- Un Maximum de 4 joueurs ou joueuses dans chacune des autres séries.

Ce sera le total T2.

Le total T1 + T2 donnera le Total Général du club.

Le club ayant le Total Général le plus élevé sera déclaré « Champion de Vendée ».

INSCRIPTIONS et DROITS de JEUX

Chaque joueur s'inscrit dans son club sur la fiche d'inscription jointe,
Les inscriptions seront closes le 6 Septembre 2024 à 18h, moment où les clubs doivent avoir **transmis leurs Fiches de composition au**

GOLF DU GOLF DU PAYS DE SAINT GILLES et à Bruno DESPAGNET

Tél: 06 48 29 43 49 Email:
et bruno.despagnet@wanadoo.fr

L'AS Golf du PAYS DE SAINT GILLES prend en compte les droits de jeu.

Il ne pourra y avoir aucune modification des engagements après la clôture des inscriptions. Le club receveur gèrera l'ensemble de la compétition (départs, édition des cartes, résultats).

En cas de liste d'attente dans les clubs, les joueurs seront inscrits sous les pointillés suivant un ordre de préférence choisi au préalable par le club.

Les droits de jeu seront : (quel que soit le club auquel ils appartiennent) :

- Joueurs Hommes 1^{ère} Série (2 tours) : 25 €
- Joueurs et joueuses adultes autres séries (1 tour) : 20 €
- Jeunes (nés en 2006 et après) : Gratuit

COMITE d'EPREUVE

Composition : Un membre de la commission sportive du Comité de Vendée

Un membre de la commission sportive du club receveur.

Un membre du Comité de Vendée étranger au club receveur.

EN CAS D'ALERTE METEO ORANGE A ROUGE LA COMPETITION SERA ANNULEE ET REPORTEE A UNE DATE DEFINIE PAR LE CD 85.

RECOMMANDATIONS AU CLUB RECEVEUR

-Remettre à chaque joueur les règles locales et la position des drapeaux pour chaque journée.

-Le starter devra rappeler aux joueurs 2^{ème} et 3^{ème} Séries, qui jouent en Stableford, l'obligation de relever la balle après le double bogey (+3) idem pour toutes les séries(sauf 1 H), le classement brut prime.

-Pour la préparation du parcours :8 jours avant l'épreuve réserver les départs aux plaques et positionner les drapeaux vers la sortie des greens pour éviter le piétinement et garder les meilleurs emplacements.

-Le club recevant devra fournir : Un starter avec voiturette, un membre du club ou du CD afin de contrôler les temps de passage aux différents trous (voiturette), une pénalité de 1 point pourra être attribué au joueur présentant un jeu lent et après avertissement du comité d'épreuve ou son représentant.

-Le CD 85 accepte que des joueurs issus d'une même famille (frères, sœurs, parents enfants) puisse se rencontrer en phase finale.

-Le CD85, en fonction des conditions de parcours, des aléas de jeu, se réserve le droit de modifier les règles édictées. Pour tout manquement à l'éthique, une pénalité sera attribuée à l'équipe ou au joueur après concertation du comité d'épreuve.

Le COMITE de VENDEE

CD GOLF 85